

M. [REDACTED]

18/7 D. [REDACTED] ers
9

A USAGE EXTERNE

Pontoise, le 14 octobre 2003

Monsieur le Maire,

Je me permets de vous écrire pour exprimer quelques opinions personnelles à propos de Valloire. Je viens en vacances à Valloire depuis 1996 et je suis propriétaire d'un studio depuis 1998. J'ai choisi Valloire pour les mêmes raisons que beaucoup d'autres gens : station-village de caractère, convivialité, taille raisonnable, infrastructures de qualité, et je n'ai jamais regretté mon choix. Ma famille et moi venons fréquemment, hiver comme été.

Mais maintenant, je suis déçu et inquiet devant un développement urbain impliquant la création de 6000 lits supplémentaires en très peu de temps. Je comprends bien que les finances de la commune ont tout à y gagner, mais par ailleurs je crains bien des conséquences négatives.

L'esthétique générale du village n'y gagne pas : ces immeubles (tant au Moulin Benjamin qu'aux Charbonnières) me paraissent bien entassés et bien hauts. Les rues, les commerces, les infrastructures du village vont-ils pouvoir absorber en si peu de temps une telle augmentation de la population ? Le domaine skiable, même s'il est en cours d'amélioration, n'est en rien agrandi. Pour le coup, les arguments en faveur d'un investissement immobilier à Valloire perdent beaucoup de leur pouvoir. Enfin, le fait de miser presque entièrement la réussite de Valloire sur des résidences de tourisme bénéficiant de la loi "ZRR" ne comporte-t-il pas un risque ? Que se passera-t-il dans 9 ou 10 ans lorsque les principaux investisseurs décrèteront que la période de bonne rentabilité est terminée et qu'il convient de vendre ? Plusieurs dizaines de logements seront à vendre en même temps. Avec quelles conséquences ?

Puis voici que je reçois le 10 octobre votre lettre du 29 septembre et elle m'apporte une nouvelle raison d'amertume. Non, je ne suis pas loueur. Oui, je paye régulièrement l'impôt foncier et la taxe d'habitation. En quoi ai-je suffisamment démerité pour ne pas avoir droit au tarif préférentiel sur les forfaits de remontées mécaniques ? Décidément la rumeur qui circulait cet été n'était peut-être pas sans fondement : les propriétaires non loueurs ne sont pas les bienvenus à Valloire.

Pardonnez-moi d'avoir retenu votre attention si longtemps et veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.